

La jurisprudence est elle source de droit?

Par **Alexia**, le **16/11/2007** à **11:34**

Bonjour, j'ai commencé une dissertation "la jurisprudence est elle source de droit", j'ai établi un plan mais je voudrais un avis car j'hesite sur mon grand II

I) obstacles a la reconnaissance de la jurisprudence comme source formelle

A)Obstacles institutionnels

1/ absnce de pourvoir normatif reconnu au juge

2/ Principe de la séparation des pourvoir

B) Obstacles relatifs à la valeur de la de la décision de justice

1/ Relativité du maintien de la decision de justice

2/ Incertitude des règles jurisprudentielles

et c'est la que j'hésite :

soit : II) Une source indirecte du droit ou Une source créatrice du droit

Pouvez vous m'éclairer svp.Merci

[color=#000099:3kpby7sd]Edit du titre, non explicite.[/color:3kpby7sd][[/color]

Par **doui**, le **17/11/2007** à **00:27**

Salut,

Dans la mesure où tu as pompé ton I, pourquoi ne pas pomper le II aussi?

[http://www.chez.com/juricours/sujets/ci ... dence.html](http://www.chez.com/juricours/sujets/ci...dence.html)

Juste un petit conseil: google (et wikipedia) c'est la 1ère chose que les chargés de TD vérifient alors quand c'est le 1er résultat ... (enfin ils ont même pas besoin de vérifier, y aura toujours la 1/2 de la classe pour ressortir les mêmes intitulés)

Allez au boulot! (j'ai pas dit oboulo.com troll.)

Par **amphi-bien**, le **17/11/2007** à **02:12**

et bien.....t'aurais pu changer les titres....ou travailler....

Par **nicomando**, le **18/11/2007** à **18:02**

Juristudiant n'est pas une communauté de pompeur.

Quelle fierté retireras tu de ce boulot ? tu aura eu une bonne note ? et alors en partiel tu feras comment ?

Par **Morsula**, le **18/11/2007** à **19:35**

Je suis tout à fait d'accord. On n'apprend toujours mieux par soi même, quitte à se manger quelques sales notes au début. Moi aussi je serais tenté d'aller pomper un plan pour un sujet d'économie (qui n'est pas noté) mais j'y vois aucun intérêt parce que le type qui aura fait ce

plan sera pas à ma place au concours d'entrée en IEP... Image not found or type unknown

Enfin, bon courage quand même.

Par **Elyane66**, le **23/12/2010** à **14:50**

Et paf, je suis l'exemple parfait de la chargée de TD qui sent le coup fourré. Merci chère Alexia pour ce plan magnifiquement... répulsif!

Franchement j'adore. Mais le jour où les étudiants comprendront qu'ils n'ont vraiment rien à gagner à prendre sur internet et à faire des copier/coller et des plagiats en veux-tu en voilà, sera pour moi un plus grand jour que le jour du premier pas de l'homme sur la lune...

Par **Camille**, le **24/12/2010** à **06:17**

Bonjour,

Certes, certes. Mais, le seul et unique message d'Alexia, qui n'a plus reparu depuis sur le forum, remontant à plus de trois ans, on peut supposer qu'elle a compris...

Ou alors, elle est partie pomper sur un autre forum...

:D

Image not found or type unknown

Par **Elyane66**, le **25/12/2010** à **16:00**

Mais Alexia est un sujet d'actualité pour moi car ce qu'elle a marqué ici, je le retrouve dans une des copies que j'ai eu à corriger ^^

Donc, étant passée de l'autre côté en quelque sorte (du statut de simple étudiante à celui également de chargée de TD), je tenais vraiment à souligner que cette attitude ne sert à rien, pour tous les étudiants qui encore aujourd'hui continuent à voir ce message datant de plusieurs années et à l'utiliser malgré tous nos avertissements.

Par **Camille**, le **25/12/2010** à **17:32**

Bonjour,

[quote="Elyane66":6zpk2zid]Mais Alexia est un sujet d'actualité pour moi car ce qu'elle a marqué ici, je le retrouve dans une des copies que j'ai eu à corriger ^^

[/quote:6zpk2zid]

Et ça risque bien de se multiplier... Une forme d'études "fast-food" en quelque sorte.

Même tombé, pas plus tard qu'hier, sur un site qui propose ni plus ni moins que de pondre thèses et mémoires à votre place. Moyennant finances, bien entendu.

Je ne mets pas le lien...

:cry:

Image not found or type unknown

Par **Elyane66**, le **22/01/2011** à **13:56**

C'est... aberrant et désespérant!

Par **Camille**, le **22/01/2011** à **15:08**

Bonjour,

Sais pas... faut voir... j'ai l'intention de candidater pour le prochain prix Nobel de Physique, je vais leur demander un devis...

Image not found or type unknown

[img:1stigwbo]http://www.aliceadsl.fr/im_zapette/mini_7258.jpg[/img:1stigwbo]

:roll:

Image not found or type unknown

Par **Londonbridge**, le **11/10/2011** à **23:33**

Je viens de tomber sur ce forum car comme Alexia je cherchais un plan pour cette dissertation.

Je pense qu'il faut prendre le problème dans les deux sens, certes le plus souvent les élèves cherchent la facilité en allant sur des forums pour pouvoir rendre aux chargés de TD des dissertations exemplaires.

Mais inversement, et c'est le cas dans lequel je suis, certains professeurs donnent peu de cours ou peu de pistes pour pouvoir nous aider à faire cette dissertation (souvent la première de l'année).

J'ai eu de très bons profs qui donnaient envie de chercher et surtout de faire une dissertation, un commentaire ou même un simple exercice, mais dans certains autres cas ce sont les profs qu'il faut montrer du doigt pas les élèves qui cherchent désespérément de l'aide! Il me semble pourtant essentiel pour des juristes de prendre le problème dans les deux sens pour trouver les meilleures solutions!

Par **Elyane66**, le **12/10/2011** à **11:22**

Londonbridge :

Les profs et les chargés de TD ont aussi été étudiants (voir même le sont encore pour les chargés de TD). La "réalité" de difficulté de comprendre un cours ou de trouver des pistes de réflexion, ils la connaissent pour l'avoir vécu.

Personnellement, je n'ai rien contre le fait de rechercher des idées sur internet. Quel étudiant ne l'a pas fait d'ailleurs dans ses années de licence? Et je l'ai dit à mes étudiants : ils ont le droit bien évidemment de s'inspirer de ce qu'ils trouvent sur internet. Par contre, recopier bêtement le plan d'un autre... Bah non, parce que là ce n'est plus travailler. De même que recopier mot pour mot une introduction... Et tu le vois tout de suite à quoi? L'étudiant utilise des termes qu'il ne comprend probablement même pas...

Donc s'inspirer oui, recopier non. C'est vraiment pas le bon plan. En faisant ça, l'élève passe pour un glandeur auprès de son chargé de TD et plutôt que d'avoir une bonne note, il va se faire plomber. Au final, il n'y gagne rien du tout, et il n'apprend rien non plus, ce qui n'est pas bon pour les partiels où évidemment chacun fait son plan comme un grand : tout seul, sans même l'aide d'internet.

Donc à mon sens, il est plus intéressant quand on prépare une dissertation de réunir tous les éléments, les avis, etc que l'on a sur le sujet sous forme de tirets, puis de voir comment on organise tout ça pour ça donne un plan en deux parties et deux sous-parties.

Par **viviana**, le **29/01/2012** à **23:06**

je ne comprend pas trop la jurisprudence

Par **Camille**, le **30/01/2012** à **11:29**

image not found or type unknown



<http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

[smile16]

Par **Camille**, le **30/01/2012** à **13:09**

Bonjour,

C'est surtout que je ne vois pas trop l'intérêt de s'inscrire sur un forum pour ne poster que ce seul message (pas conforme aux règles, en plus), à la suite d'une vieille file, plus ou moins enterrée.

Donc, attendons, viviana va peut-être nous en dire plus sur ce qu'elle ne comprend pas.

Par **Camille**, le **31/01/2012** à **09:45**

Bonjour,

J'avais bien compris. Et bien d'accord.

La jurisprudence n'est-elle pas, en quelque sorte, "*le sel de la vie juridique*" ?

[smile4]